



**COMPTE RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-FUSCIEN**  
**du 3 novembre 2010**

**Présents :**

Monsieur Dominique de THÉZY  
Madame Beatrice HÉNIN  
Monsieur Alain BACRO  
Madame Aline CHOQUET  
Monsieur Jackie VANBELLE  
Madame Christelle SURGET  
Madame Corinne BELVALETTE  
Madame Catherine LECLERCQ

Madame Marie-Alix LEFEBVRE  
Monsieur Jean-Claude PINCHON  
Monsieur Christian LUSSON  
Monsieur Stéphane CALLIES  
Monsieur Jacques PINTÉ  
Madame Claudette JOLY-COTREL  
Monsieur Henry-Paul FIN

Secrétaire de séance Madame Catherine LECLERCQ.

Monsieur le maire ouvre la séance et propose d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant les noms des deux salles polyvalentes « haut & bas ». Le conseil accepte.

Il informe les membres que le Conseil Général va réaliser des travaux de voirie la nuit du 9 au 10 novembre. au rond-point de la déchèterie. Une déviation est prévue vers DURY dans les deux sens, pour aller à SAINT-FUSCIEN. Un avis sera distribué dans les boîtes aux lettres des administrés.

1. Compte rendu de la séance du 6 octobre 2010

**Vote : adopté à l'unanimité**

2. Création d'un poste d'adjoint technique principal

Suite au départ en retraite de M. Jean-Claude LENIN, Un nouveau profil de poste a été défini. L'agent recruté aura pour mission

- l'encadrement de l'équipe extérieure ;
- La gestion du budget travaux, les appels d'offre ;
- Participation aux commissions travaux, fleurissement, évènementielle.
- Mise en place des matériels et organisation pour les festivités

Il travaillera en collaboration avec tous les élus qui sont chargés de ces secteurs.

Il est donc proposé la création d'un poste d'adjoint technique principal

**Vote : adopté à l'unanimité**

M. FOURNIER dont la candidature a été retenue après réunion d'un jury sera invité lors du prochain conseil du 1<sup>er</sup> décembre, afin de se présenter aux élus et inversement.

M. le Maire propose d'accueillir M. LENIN avant son départ.

3. Convention de fonds de concours « compétences E.N.T »

Après renseignements pris auprès des services d'Amiens Métropole, nous n'avons pas à délibérer. Ce point est donc retiré de l'ordre de jour.

4. Convention particulière d'enlèvement et de valorisation de déchets assimilables aux déchets ménagers.

M. le Maire explique l'objet de cette convention et son montant de 1359.42€. Un débat se met en place pour chercher à minimiser le coût de ce ramassage. Il est décidé d'étudier le problème avant le 1<sup>er</sup> décembre, date à laquelle **cette délibération est reportée.**

5. Indemnité 2010 de conseil, allouée à Mme DUBREUCQ, le Receveur.

M. le Maire explique que l'aide du Receveur est importante pour notre commune. Il propose de voter à 100% pour son indemnité annuelle qui est de 449.91€.

**Vote : adopté à l'unanimité**

#### 6. Décision modificative N°2.

Il s'agit de la création d'une ligne budgétaire pour recevoir les sommes de cessions mobilières et immobilières.

**Vote : adopté à l'unanimité**

#### 7. Nomination des deux salles (haut & bas salle polyvalente)

M. LUSSON Président de la commission propose pour la salle du haut : **salle VICTORIC**

du bas : **salle GENTIEN**

Des plaques vont être réalisées.

**Vote : adopté à l'unanimité**

#### **Les commissions :**

##### 1. Urbanisme : M. BACRO relate les réunions qui ont eu lieu concernant une servitude, **route de DURY.**

La décision d'effectuer les travaux sera prise après avoir recueilli l'avis définitif de tous les propriétaires intéressés.

De plus il va falloir revoir les alignements pour toutes les parcelles vendues ou en cours de l'être sur cette voie.

**Résidence de l'Abbaye**, toutes les parcelles individuelles de la société LOGESTIMM sont réservées. Les travaux sont en cours (eau + eaux usées). La commission cadre de vie se réunira prochainement pour dénommer et numéroter ces voies et lots.

Au sein de la Résidence de l'Abbaye, comme prévu, vont se construire 20 logements en 5 villas de type T2 & T3 de 50 à 68 M², (R + combles), jumelés avec jardin et 2 places de parking. C'est la société MEDICIS qui va s'en charger sous le nom de « **Sweet Home Its Possible** » .

##### 2. Finances : Le budget de fonctionnement sera exécuté à près de 90%. L'élargissement de l'assiette fiscale consécutif aux nouvelles constructions permettra d'éviter une augmentation des impôts.

##### 3. Réunions événementielles : Bonne délégation à BESSENBACH, chacun a été bien reçu. Le Maire de BESSENBACH devrait être à SAINT- FUSCIEN le 11 novembre prochain pour assister à la cérémonie.

- Concert de voix le 6 novembre ;
- Salon des peintres du 11 au 14 novembre ;
- Téléthon le 4 décembre ;
- Messe en l'honneur des bienfaiteurs de l'église le 11 décembre à 11 H.

##### 4. Communication : Le lien sortira rapidement en novembre, mais sera un peu plus éloigné dans le temps en décembre.

##### 5. Travaux : La réfection de certains trottoirs est prévue en 2011 pour des voies communales et Métropolitaines.

L'église ne peut pas être peinte car il y a toujours trop d'humidité. Il est à prévoir des travaux d'étanchéité. Un devis vient d'être signé pour la fabrication de socles pour les statues.

Des devis pour la floraison du village ont été réalisés. La commande d'été est passée aux serres de Lahoussoye (les moins chères).

#### **Divers :**

Mme Christelle SURGET redit à nouveau que la RD7 devant chez elle est très dangereuse, qu'il faut absolument réagir au problème régulier de la vitesse des voitures dans le sens AMIENS/ SAINS EN AMIENOIS et inversement. Il sera demandé une étude à la Métropole.

Fermeture de la séance à 22h30.